

Les écologistes bezonnais.es

Une bonne nouvelle pour la planète

La France, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Allemagne vont enfin sortir du Traité de la charte sur l'énergie, traité signé en 1994, au sortir de la Guerre froide, pour offrir des garanties aux investisseurs industriels dans les pays de l'Est et de l'ex-URSS. Il permettait à des entreprises de réclamer des dédommagements lorsque les politiques environnementales pro-climat baissaient la rentabilité des investissements. En quelque sorte un droit à polluer payé par les impôts des citoyens ! La sortie de ce traité est un signe positif et il ne reste qu'à espérer que ce soit le signe d'une véritable prise de conscience de l'urgence climatique.